IDIOT CHERCHE VILLAGE

DIOGÈNE

Fiche technique provisoire

Seul en scène pour pas de porte

CRÉATION EN COURS

Pour répéter, une salle de travail suffit. La sortie de résidence doit en revanche permettre de tester, autant que possible, le dispositif réellement imaginé à ce moment de la création : aujourd'hui, une véritable porte avec accès intérieur et un public installé face au seuil. Chaque accueil sera préparé directement avec le lieu.

Forme	Théâtre de rue et théâtre d'objet — dispositif frontal ou légèrement ouvert
Durée	En cours de création
Jauge	À définir selon l'étape de travail, le site et les conditions d'écoute
Public	Tout public — âge conseillé en cours de définition
Version	Document provisoire — septembre 2026

CONTACTS

Boris Zordan — artistique — 06 13 16 23 97
Gabriel Monnier — scénographie et technique — 06 66 53 68 05

Le projet et l’équipe

Diogène est pensé, dans sa forme finale, pour prendre place devant une véritable porte d’habitation ou de bâtiment, avec le public installé dans l’espace extérieur. Le seuil, la façade et l’accès intérieur font partie du dispositif de jeu. Pendant les résidences, la priorité reste cependant le travail artistique : une salle de répétition adaptée suffit.

Équipe en tournée	3 personnes
Plateau	1 auteur interprète
Création et régie	1 scénographe chargé des effets spéciaux
Regard extérieur	1 artiste associé selon les étapes de travail — magie, clown ou dramaturgie

La porte pour une sortie publique

Point essentiel : le spectacle ne prévoit pas de porte construite ou transportée par la compagnie. Pour la sortie de résidence, nous souhaitons éprouver le dispositif tel qu’il est imaginé à l’instant de l’accueil. Dans son état actuel, cela suppose une porte réellement présente sur le lieu, avec un accès intérieur. Ce besoin ne concerne pas le travail quotidien en salle.

Le lieu devra permettre, après validation commune :

- l’utilisation d’une porte donnant sur l’espace de jeu et visible du public ;
- un accès réel à l’intérieur du bâtiment avant et pendant la représentation ;
- la possibilité de préparer l’interprète, les accessoires et les effets hors de la vue du public ;
- une circulation sûre au niveau du seuil, de la façade et de l’espace situé derrière la porte ;
- un accord clair du propriétaire ou du responsable du bâtiment pour cette utilisation.

Repérage en amont

Le choix du site devra être anticipé avec la compagnie. Des photographies de face et de biais, les dimensions approximatives du seuil, une courte vidéo de l’ouverture de la porte et un plan simple des accès seront demandés. Un échange téléphonique, et si nécessaire un repérage, permettra de valider l’implantation et les conditions de jeu.

Configurations possibles pendant la création

Répétitions	Une salle de travail suffit. Une porte réelle n’est pas nécessaire pour accueillir la résidence.
Sortie de résidence	Le dispositif imaginé à cette étape doit être testé avec le public. Dans l’état actuel du projet : jeu devant une véritable porte, avec accès à l’intérieur du bâtiment.
Solution de repli	Pour une toute première étape, si le dispositif extérieur s’avère réellement impossible, une porte du théâtre peut être utilisée ou exceptionnellement figurée. Cette adaptation doit être décidée avec la compagnie.

L’objectif reste de confronter le travail aux conditions concrètes du spectacle. Toute adaptation sera décidée avec l’équipe accueillante en fonction de l’avancée de la création, des possibilités architecturales et de la sécurité.

Espace de jeu et accueil du public

- Espace calme, protégé des circulations et des nuisances sonores concurrentes.
- Sol stable, régulier et praticable pour l'interprète comme pour le public.
- Façade, seuil et abords dégagés ; dimensions minimales à déterminer au fil de la création.
- Public installé face à la porte. La forme précise, frontale ou légèrement ouverte, sera choisie avec le lieu.
- Jauge et implantation définies selon la visibilité, l'acoustique, les accès et les normes de sécurité.
- Cheminements et emplacements accessibles aux personnes à mobilité réduite à prévoir avec l'organisateur.

Gradinage et assises

Pour les premières sorties de résidence, la compagnie ne fournit ni gradin ni assises. Le lieu d'accueil prend en charge un gradinage adapté ou une solution d'assises assurant une bonne visibilité. La configuration sera validée avec la compagnie avant l'accueil.

Son

Pour les premières étapes de création, la compagnie ne dispose pas de système de diffusion. Le lieu d'accueil fournit un système son adapté à la jauge et à l'espace, ainsi que le câblage et l'alimentation nécessaires. Les sources, la régie et les éventuels besoins de reprise de voix seront précisés en amont selon l'état du spectacle.

Lumière et représentations de nuit

Le spectacle est prioritairement envisagé de jour. Si une sortie de résidence ou une représentation a lieu de nuit, la compagnie ne fournit pas, à ce stade, de matériel lumière. Le lieu d'accueil prend en charge un éclairage de jeu adapté, le matériel, les alimentations, le câblage et, si nécessaire, le personnel technique. Une implantation sera définie avec le scénographe.

Effets et accessoires

Les effets spéciaux sont en cours de recherche et seront conçus et encadrés par le scénographe de la compagnie. Leur nature, leur implantation, leurs contraintes électriques éventuelles et les mesures de sécurité seront communiquées avant chaque accueil. Aucun effet ne sera mis en œuvre sans validation commune du site et des conditions techniques.

Besoin ponctuel de bénévoles

Une ou plusieurs personnes bénévoles pourront être sollicitées pour participer à l'image d'ouverture, notamment pour jeter ou déposer des sacs depuis un point convenu. Leur nombre, leur position, le geste demandé, le temps de répétition et les conditions de sécurité seront précisés avec l'organisateur. Une courte répétition avant la présentation sera indispensable.

Conditions d’accueil

Loge ou espace de préparation Un espace propre, chauffé si nécessaire, fermant à clé, situé aussi près que possible du lieu de jeu, avec table, chaises, miroir, point d’eau et toilettes à proximité.

Stationnement et déchargement Un accès au plus près du site devra être possible pour le véhicule de tournée. Les conditions de stationnement et de manutention seront précisées une fois le volume du décor stabilisé.

Repas et hébergement À organiser pour trois personnes en tournée, selon les horaires de travail et les conditions convenues avec la compagnie. Les régimes alimentaires seront communiqués en amont.

Sécurité et autorisations L’organisateur reste responsable des autorisations d’occupation, de l’accueil du public, des cheminements, de la sécurisation générale du site et de la conformité du bâtiment utilisé. La compagnie reste responsable de son matériel, de son jeu et des effets qu’elle met en œuvre.

Personnel et organisation technique

Les besoins en personnel évolueront avec la création. Pour les premières étapes, la présence d’un interlocuteur technique connaissant le bâtiment et ses accès est indispensable à l’arrivée de la compagnie. Si du son, de la lumière, du gradinage ou des moyens de levage sont fournis par le lieu, leur installation et leur exploitation devront être assurées par du personnel compétent.

Planning indicatif

Avant l’accueil	Échange technique, envoi des photos et vidéos, validation de la porte, de l’accès intérieur et de l’implantation du public.
À l’arrivée	Repérage partagé, déchargement, sécurisation du site et adaptation du dispositif.
Montage et répétition	Durée à définir selon l’étape de création et les moyens fournis par le lieu.
Démontage	Durée à définir. L’accès véhicule doit rester possible à l’issue de la présentation.

Préparons l’accueil ensemble

Cette fiche est volontairement ouverte : Diogène se construit au contact des lieux et de leurs architectures. Une porte atypique, une contrainte particulière ou une proposition d’implantation peuvent devenir des ressources de création. Appelez-nous en amont : nous chercherons avec vous l’option la plus simple, la plus sûre et la plus féconde pour l’étape accueillie.